

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4656

Discipline : Gestion

Section CNU correspondante : 06

Profil succinct : Enseignements de Gestion au département informatique de l'IUT d'Orléans

Date de publication : 29/09/2025

Quotité de travail : 100 %

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT d'Orléans

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : IUT d'Orléans

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Département Informatique

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

BUT1, BUT2, BUT3 en formation initiale et alternance

Activités d'enseignement :

L'enseignant(e) recruté(e) effectuera son service d'enseignement au département informatique de l'IUT d'Orléans. Les besoins en enseignement concernent les sciences de gestion en lien avec le numérique, et en particulier :

- Le management des Systèmes d'Information
- Le management d'une équipe de projet informatique
- L'économie durable et numérique
- L'initiation à l'entrepreneuriat
- La gestion de projets informatiques

L'enseignant(e) aura en charge des enseignements sous la forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques pour les étudiants des trois niveaux du BUT Informatique, ainsi que dans le cadre des SAEs (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation). L'enseignant(e) participera au suivi des étudiants dans le cadre de leurs stages (2ème et 3ème année), éventuellement au suivi d'apprentis et plus généralement à la vie du département : participations aux réunions d'équipe, aux jurys, à la promotion des formations (journées portes ouvertes, salons étudiants), etc.

Compétences requises :

Une bonne maîtrise du domaine des sciences de gestion (Gestion des entreprises, Ressources Humaines, etc.). Une appétence pour les sciences des données et de la décision (visualisation, tableaux de bords, reporting, BI, etc.) serait un plus.

Compétences souhaitées :

Capacité à dialoguer et construire des projets pédagogiques avec des enseignants d'autres disciplines.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

Il est attendu du candidat qu'il s'investisse dans l'animation administrative et pédagogique du département.

Contact :

ANDREOLETTI Pierre

Mail : pierre.andreoletti@univ-orleans.fr

Téléphone : 02.38.49.48.94

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 29/09/2025 10h00 au 28/10/2025 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie écran i-prof)**.
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**.
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

- Copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 28/10/2025 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*